

Un manque criant en Région bruxelloise



La Dernière Heure* - 03 Mai 2017
Page 3

* La Dernière Heure Mons - Centre - Charleroi, La Dernière Heure Ath Tournai, La Dernière Heure Bruxelles, La Dernière Heure Liège, La Dernière Heure Brabant Wallon, La Dernière Heure Charleroi, La Dernière Heure Namur Luxembourg

Environ 43.300 familles sont sur une liste d'attente pour l'obtention d'un logement social dans la capitale, selon des chiffres communiqués par le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat (RBDH). Mais en moyenne, ce sont environ 111 logements qui sont créés par an. Un nombre jugé "ridicule" par le RBDH qui multiplie les actions pour demander aux politiques de créer davantage de logements sociaux dans la capitale à l'heure où la population ne cesse d'augmenter.

Contrairement à la Région wallonne, aucun quota ne doit être atteint dans la capitale. Un constat que dénonce la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) qui, avec les 19 Sociétés immobilières de service public (SISP), gère un patrimoine de 39.607 logements sociaux en 2016. "Nous avons toujours plaidé pour un minimum de 15 % de logements sociaux par commune mais ce point n'apparaît pas dans le programme de politique générale du gouvernement. Nous estimons qu'il faut une solidarité entre les communes pour éviter d'avoir une trop forte concentration de logements sociaux dans une entité", explique Yves Lemmens, directeur général de la SLRB.

C'est dans la commune de Watermael-Boitsfort que l'on retrouve la plus forte proportion de logements sociaux, avec 18,20 % en 2016, selon des chiffres communiqués par l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse. Suivent, de loin, les communes d'Evere (12,97 %), Ganshoren (12 %) et Anderlecht (10 %).

En bas du tableau, on retrouve Saint-Gilles (4,32 %), Schaerbeek (4,3 %) et Ixelles (3,26 %). "Nous avons un petit territoire densément bâti", explique Cathy Marcus (PS), échevine du Logement à Saint-Gilles. Il n'est dès lors plus possible de réaliser des opérations immobilières importantes. On a contrebalancé cette problématique par une politique active au niveau communale et nous avons la seconde plus grande régie foncière du pays avec 900 logements, derrière le CPAS de la Ville de Bruxelles."

À Uccle (4,58 %), le choix a été fait de multiplier les petits ensembles de logements sociaux afin d'éviter de créer des grands complexes "qui pourraient déboucher sur la création de ghettos comme c'est le cas dans d'autres communes", explique Marc Cools (MR), échevin du Logement, qui précise que la commune multiplie la production de logements moyens pour les habitants qui disposent d'un salaire légèrement supérieur au seuil requis pour pouvoir acquérir un logement social.

Arnaud Farr

43.300 familles sont sur une liste d'attente pour l'obtention d'un logement social dans la capitale. dh

Copyright © 2017 IPM. Tous droits réservés